
[Ma commune, ma santé](#)

« Ma commune, ma santé », c'est le nouveau dispositif, signé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Garges. Il permet à tous les habitants qui le souhaitent de bénéficier d'une mutuelle à petit prix. Plusieurs réunions d'information sont organisées dans les centres sociaux.

Les offres

L'association Actionm est née à Bordeaux de la collaboration entre élus, habitants et organismes d'assurance. Présent dans plus de 1000 communes, Ma commune, ma santé est un dispositif qui permet à tous les habitants qui le souhaitent de bénéficier d'une complémentaire santé. Il offre le choix entre 3 mutuelles, chacune proposant 2 ou 3 niveaux de prestation. Il s'agit d'organismes indépendants qui proposent des tarifs de groupe.

Une complémentaire santé à petit prix

Les tarifs sont fonction de l'âge, avec un tarif identique pour tous les seniors (pas d'augmentation selon l'âge). Cette offre est compatible avec les personnes éligibles à l'ACS (aide à une complémentaire santé) qui impose un plafond de revenus pour élevé que la CMU.

Réunions d'informations

Des réunions d'informations sont organisées pour renseigner les bénéficiaires potentiels.

Prochaine réunion :

Mardi 26 avril de 17h30 à 18h30 au centre social Les Doucettes.

+ d'infos : CCAS – 01 34 53 32 00

[Sante? / social](#)

Publié le 11/04/2016